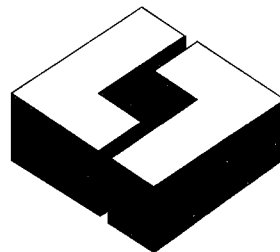




SNITPECT



**Ministère de l'Espace Rural et de
l'Aménagement du territoire
Monsieur le Ministre
Monsieur Michel MERCIER
72 Rue de Varenne
75007 PARIS**

N/Réf.
JLL/CA 10,0010

Objet : Avenir des territoires ruraux /
Avenir de l'ingénierie de l'Etat

Monsieur le Ministre,

Les ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement et les ingénieurs des travaux publics de l'Etat que nous représentons, constituent la quasi totalité de l'encadrement technique des Directions Départementales des Territoires (et de la Mer). Ces directions Interministérielles sont les services opérationnels de l'Etat notamment en charge de la mise en oeuvre des politiques publiques de l'aménagement durable des territoires.

Nous avons noté avec attention le discours de M. le Président de la République à Morée le 9 février qui vous enjoignait de vous intéresser au sujet spécifique de l'ingénierie afin que les collectivités locales, en particulier les plus petites, ne soient pas laissées seules face à leurs projets.

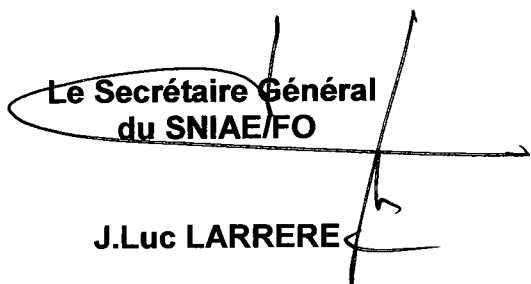
Pourtant les mesures de la Révision Générale des Politiques Publiques ont dogmatiquement conduit à supprimer les missions d'ingénierie publique concurrentielle. Dans les faits, plus largement, les ministères chargés du développement durable et de l'agriculture retirent l'ensemble de leurs agents des activités d'ingénierie. Les collectivités se retrouvent donc démunies, sans assistance technique de la part de services neutres et indépendants.

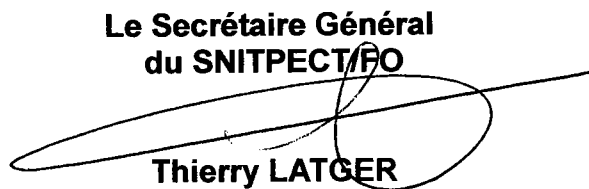
En effet, les effectifs consacrés à ces missions sont désormais quasiment inexistantes, les Ingénieurs Généraux chargés de l'Appui aux Personnes et aux Structures du MAAP encouragent les ingénieurs de leur ministère à changer de fonctions. De plus, les conseils généraux des deux ministères mènent des audits pour s'assurer de l'abandon effectif de ces activités.

L'ingénierie de l'Etat, conseil, appui, impulsion et accompagnement technique est une attente forte des collectivités. Elle constitue un outil privilégié de portage des politiques publiques d'aménagement, vecteur stratégique d'un développement durable et local. Dans ce contexte, la préservation et le développement du monde rural sont fortement compromis.

Cette contradiction entre les discours et les décisions ministérielles ne sont pas admissibles. Les ingénieurs du développement durable (IAE et ITPE) se tiennent donc prêts à se mobiliser pour défendre le service public, la technicité de l'Etat et l'aménagement de l'espace rural.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre respectueuse considération.

**Le Secrétaire Général
du SNIAE/FO**

J. Luc LARRERE

**Le Secrétaire Général
du SNITPECT/FO**

Thierry LATGER

Copies :

Monsieur le Ministre du MAAP

Monsieur le Ministre du MEEDDM